

RENTREE 2018 - MASTER 2 SELECTIFS

Composante	Nom de la mention Master 2	Capacité d'accueil mention M2	Nom du parcours M2	Capacité d'accueil parcours M2 (si définie)	Date de campagne		Critères d'examen des candidatures (dont pré-requis)
					ouverture	fermeture	
			JURISTE D'AFFAIRES INTERNATIONALES	20 environ	11 mai	13 juin	<p><u>Critères d'admission :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - validation du M1 ; - qualité du dossier universitaire : régularité ou progression des résultats, mention ; - adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée : comme prérequis il est attendu de l'étudiant qu'il ait déjà suivi des cours de droit du commerce international, de droit international privé, de droit européen des affaires et qu'il ait un bon niveau en droit des contrats et droit des sociétés ; - adéquation de la formation demandée au projet professionnel du candidat ; - la maîtrise de l'anglais est nécessaire aussi bien pour les cours (certains cours et séminaires sont enseignés en anglais) qu'en raison même du but poursuivi par la formation ; la maîtrise d'une ou plusieurs autre(s) langue(s) est un plus ; une expérience professionnelle (stages, jobs étudiants/d'été) est un plus ; - l'attrait pour l'international, la découverte des autres pays, cultures est nécessaire. <p><u>Procédure de sélection :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - période de constitution des dossiers : dates de recevabilité ; - présélection par une commission pédagogique composée du directeur du Master en fonction - audition des candidats présélectionnés par le directeur du Master, et si besoin par d'autres collègues pour constituer un ou plusieurs jurys : appréciation du savoir-être, de la motivation du candidat pour la formation sollicitée, de son projet professionnel...
			DROIT DES AFFAIRES INTERNES ET INTERNATIONALES	15 à 20 maxi	1ère campagne: 14 mai	23 juin	<p><u>Critères d'admission :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - validation du M1 ; - qualité du dossier universitaire : régularité ou progression des résultats, mention, séjours à l'étranger dans le cadre du cursus universitaire. - adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée : comme prérequis il est attendu de l'étudiant qu'il ait déjà suivi des cours de droit du commerce international, de droit international privé, de droit européen des affaires et qu'il ait un bon niveau en droit des contrats et droit des sociétés ; une initiation à la recherche dans les années antérieures est un plus. Un cursus au sein d'une formation bilingue est aussi un plus. - adéquation de la formation demandée au projet professionnel du candidat (thèse de doctorat ; préparation du CRFPA ; emploi au sein d'une entreprise ou d'une organisation internationale...) - la maîtrise de l'anglais est nécessaire aussi bien pour les cours (certains cours et séminaires sont enseignés en anglais) qu'en raison même du but poursuivi par la formation ; la maîtrise d'une ou plusieurs autre(s) langue(s) est un plus ; - une expérience professionnelle (stages, jobs étudiants/d'été) est un plus ; - l'attrait pour l'international, la découverte des autres pays, cultures est nécessaire. <p><u>Procédure de sélection :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - période de constitution des dossiers : dates de recevabilité ; - présélection par une commission pédagogique composée du directeur du Master - entretien téléphonique des candidats présélectionnés avec le directeur du Master : appréciation du projet professionnel, de la motivation du candidat pour la formation sollicitée,

Droit des Affaires	106 à 111				du savoir-être...	
		Juriste d'affaires, Commerce-Distribution-Consommation	20 étudiants en contrat de professionnalisation ; pas de redoublants ; 5 étudiants en FC ; 1 sur validation	09-mai	16-juin	Validation du M1 ou validaton d'acquis ou équivalent, qualité du dossier universitaire, moyennes par matière (régularité des résultats, mentions), expérience professionnelle (stages, jobs étudiants/d'été, membership), adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée, adéquation de la formation demandée au projet professionnel du candidat, niveau d'anglais correct, obtention d'un contrat de professionnalisation Présélection des candidatures sur dossier par un jury composé du directeur et du directeur adjoint du Master ; admission conditionnée à l'obtention d'un contrat de professionnalisation après audition des candidats par un jury composé du directeur ou du directeur-adjoint du Master et de juristes d'entreprise ; test oral en anglais.
		Banque Patrimoine Assurance commun avec la mention Monnaie,Banque,Finance, Assurance	25 au total	02-mai	1er juin	Procédure : Admission de plein droit des étudiants issus du M1 Mention Monnaie Banque Finance Assurance de l'Université de Bourgogne ,sous-réserve de bénéficier d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avec une entreprise d'accueil. Admission sur dossier puis entretien de candidats par la voie de la formation professionnelle continue ou étudiants du M1 Droit des Affaires parcours Banque Affaires Assurance de l'Université de Bourgogne ou étudiants issus d'un M1 d'un parcours Economie/Droit/Banque d'une autre Université ou d'étudiants issus d'une formation compatible intégrant des pré-requis en économie, droit, finance (Crédits ECTS validés) tout en respectant la capacité d'accueil totale. Le M2 en alternance dans ses parcours Conseiller Patrimonial Agence (CPA) et Conseiller Clientèle de Professionnels (Ccpro) intègre une formation en entreprise, il est donc impératif que les candidats débute leur mémoire d'alternance dès la rentrée. Examen des dossiers : Le jury appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire (homogénéité des résultats, mentions, ...) ainsi que l'expérience professionnelle acquise (emplois, alternance, stage ...). L' examen des dossiers permettra de vérifier l'adéquation des résultats obtenus en M1 avec l'option choisie en M2 (CPA ou CCPro) et l'obtention d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avec une entreprise d'accueil Pièces requises dans le dossier : CV, lettre de motivation, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus, justificatifs d'expériences professionnelles.
		Fiscalité (parcours commun avec mention droit des affaires de l'UFR Droit)	20 (parcours commun avec mention droit des affaires de l'UFR Droit)	11-mai	15-juin	procédure : examen du dossier puis, pour les dossiers retenus, entretien. diplômes requis : étudiants issus d'un M1 droit des affaires, droit privé, droit notarial ou autre master de droit privé comportant un cours annuel de droit fiscal avec travaux dirigés, étudiants issus d'un master CCA examen des dossiers : la commission pédagogique appréciera la qualité du dossier sur l'ensemble du parcours universitaire (qualité, homogénéité et régularité des résultats, mentions,...), les stages (ou emplois d'été) éventuellement réalisés ainsi que les résultats en droit fiscal, comptabilité et anglais. pièces requises dans le dossier : CV, lettre de motivation, relevés de notes de chaque année universitaire depuis le baccalauréat inclus. entretien : la commission pédagogique appréciera la motivation du candidat, son savoir-être, son expérience professionnelle ainsi que la cohérence et la qualité de son projet professionnel. A l'issue, le jury arrête la liste des candidats admis dans la formation.
					Parcours classique « étudiants » en formation initiale : Processus de sélection en deux étapes : 1. Sélection sur dossier tenant compte de :	

UFR DSEP	Droit Public	entre 100 et 110	Droit des ressources humaines des fonctions publiques	25 - Master 1 Droit public Master 1 AES ou diplôme équivalent 20 à 25 places. Professionnels, Fonctionnaires et agents publics 5 places. 15- Directeurs de services de greffe 10 à 15 places	06-mai	1er juin	<ul style="list-style-type: none"> - la qualité du dossier universitaire, - la motivation et l'expérience (stages,...) - le projet professionnel <p>2. Audition orale par un jury pour vérifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la motivation pour accéder au M2 - l'adéquation du parcours à la formation sollicitée - les connaissances et l'expérience en droit de la fonction publique <p>Parcours formation continue :</p> <p>Processus de sélection en deux étapes (cf. parcours classique étudiants) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnaires de catégorie B ayant une expérience et ou un diplôme permettant de se présenter au concours de l'ENA. - Fonctionnaires de catégorie A - Contractuels ayant une expérience et ou un diplôme permettant de se présenter au concours de l'ENA. <p>Parcours spécifique « Directeur de services de greffe » Sur convention avec l'École Nationale des Greffes, sélection de 10 à 15 candidats par promotion dans le cadre de la formation des Directeurs de services de greffe</p> <p>*étudiants de formation initiale ** formation continue</p>
				2e campagne le cas échéant: 30 juillet	2e campagne le cas échéant: 3 septembre	<ul style="list-style-type: none"> - Validation d'un Master 1 en droit ou AES - Qualité du dossier universitaire (régularité des résultats, mentions...) - Adéquation du parcours antérieur à la formation du M2 - Qualité de la lettre de motivation - Expérience professionnelle (stages, jobs d'été...) <p>La sélection se fait sur examen du dossier par un collège composé d'un enseignant Pour chacune des 4 mentions (droit privé, droit public, science politique, histoire du droit).</p>	
				M2 : Protection des droits fondamentaux et des libertés. 2 campagnes de sélection	25 (au total pour les 2 mentions)		14-mai
				21-juil	31-août		
			Professions juridiques du sport	20	09-mai	1er juin	<p>Processus en deux étapes :</p> <p>1 - Sélection sur dossier par une commission pédagogique en tenant compte principalement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la qualité du dossier universitaire ; - l'expérience professionnelle (stages, jobs étudiants/d'été) ; - l'adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée. <p>2 – Audition orale par un jury pour vérifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la motivation pour accéder dans le M2 ; - l'adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée ; - les connaissances et l'expérience en droit du sport.
			La capacité d'accueil du M2		29-avr	06-juin	<ul style="list-style-type: none"> · Qualité du dossier universitaire : notes obtenues dans les matières fondamentales en rapport avec le diplôme, régularité des résultats, obtention de mention · Expérience professionnelle : stages et/ou emplois en rapports avec le diplôme · Adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée · Cohérence intrinsèque du projet professionnel

**UNIVERSITE DE BOURGOGNE
RENTREE 2018 - MASTER 2**

		Juriste des collectivités territoriales	La capacité d'accueil du M2 JCT est fixée à 20 étudiants. Des dérogations pourront être accordées pour des étudiants bénéficiant d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.	2e campagne le cas échéant: 1 ^{er} août	31-août	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation du projet professionnel avec le diplôme - Démonstration d'une connaissance du milieu des collectivités territoriales - Maîtrise de compétences particulières (anglais, informatique...) - Activités associatives témoignant d'un dynamisme particulier dans des activités collectives - Démonstration d'un savoir-être et d'une motivation particulière lors de l'entretien - Obtention d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage - Pré-sélection par une commission pédagogique composée du Directeur du diplôme et d'un enseignant-chercheur intervenant dans le diplôme - Sélection sur entretien devant un jury composé du Directeur du diplôme et d'un enseignant-chercheur intervenant dans le diplôme 		
		Justice, procès et procédures	50	Droit processuel	25	09-mai	08-juin	<ul style="list-style-type: none"> - validation du M1 - qualité du dossier universitaire : régularité des résultats, mention - expérience professionnelle : stages, jobs étudiants/d'été - adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée - adéquation de la formation demandée au projet professionnel du candidat <p>Procédure</p> <p>Le Dossier de candidature est disponible par téléchargement à partir du mois d'avril</p> <p>Pour l'admissibilité,</p> <p>Le dossier est étudié par une commission composée d'au moins 3 membres de l'équipe pédagogique mi juin.</p> <p>Sont évaluées la qualité du dossier (résultats par année puis dans les matières de procédure, stages) la cohérence de la demande, la présentation du dossier (soin de répondre à toutes les questions, style de la lettre de motivation, orthographe)</p> <p>Pour l'admission,</p> <p>Le candidat est convoqué à une journée d'entretien fin juin début juillet. Il passe 3 entretiens : l'un avec un professionnel, l'autre avec un universitaire et un troisième en anglais.</p> <p>Sont évalués : la présentation, la motivation pour le métier et le master, la capacité d'intégration, la culture juridique, la connaissance du milieu judiciaire, la connaissance du master.</p> <p>Le jury fait un classement : 25 places ouvertes puis une liste d'attente.</p>
				Protection des droits fondamentaux et des libertés. 2 campagnes de sélection	25 (au total pour les 2 mentions)	14-mai	28-juin	<ul style="list-style-type: none"> - Validation d'un Master 1 en droit ou AES - Qualité du dossier universitaire (régularité des résultats, mentions...) - Adéquation du parcours antérieur à la formation du M2 - Qualité de la lettre de motivation - Expérience professionnelle (stages, jobs d'été...) <p>La sélection se fait sur examen du dossier par un collège composé d'un enseignant</p> <p>Pour chacune des 4 mentions (droit privé, droit public, science politique, histoire du droit).</p>
Droit notarial	20 en formation initiale + 20 étudiants en M2 salariés (formation continue)	Formation initiale 07/05/2018	Formation initiale 04/06/2018	<p>Prérequis : un master 1 de droit notarial de préférence. Les étudiants titulaires d'un autre Master 1 de droit privé comportant une ou plusieurs matières liées au notariat (droit patrimonial de la famille, droit immobilier, droit des affaires, droit fiscal...) peuvent aussi éventuellement être sélectionnés. Pour le régime salarié, les candidats doivent en outre être salariés dans une étude notariale ou à titre exceptionnel d'une profession proche du notariat (p. ex. immobilier).</p> <p>Procédure de recrutement Régime initial : Examen du dossier : la commission évalue dans un premier temps le dossier des candidats en s'attachant à l'ensemble du parcours universitaires (moyennes générales sur toutes les années de licence et de master 1, notes dans les matières intéressant plus particulièrement le notariat), aux expériences professionnelles (stage ou emploi d'été notamment dans une étude de notaire). Formation continue recrutement sur Dossier de candidature uniquement, cas particulier un entretien (physique ou téléphonique) peut être mis en place.</p>				
			Formation continue Campagne 1: 14 mai 2018 Campagne 2 : 30	Formation continue : Campagne 1 : 03/07/2018 Campagne 2 : 7	<p>Entretien : les candidats présélectionnés sont convoqués à la suite de l'examen des Dossiers à un entretien devant un jury composé en principe du directeur du master 2 et d'au moins un notaire. Le jury apprécie la motivation du candidat, ses connaissances juridiques et sa connaissance de la profession, la cohérence du projet. A l'issue des entretiens sont établies une liste des candidats définitivement admis, et une liste complémentaire par ordre de mérite. Pour le régime salarié, la sélection se fait uniquement sur dossier. L'expérience</p>			

UNIVERSITE DE BOURGOGNE
RENTREE 2018 - MASTER 2

Composante	Nom de la mention Master 2	Capacité d'accueil mention M2	Nom du parcours M2	Capacité d'accueil parcours M2 (si définie)	Date de campagne		Critères d'examen des candidatures (dont pré-requis)
					ouverture	fermeture	
	Droit Notarial	65			juillet 2018	septembre 2018	et une liste complémentaire par ordre de mérite. Pour le régime salarié, la sélection se fait uniquement sur dossier. L'expérience professionnelle (plusieurs années) est déterminante
			Droit rural	25	16-mai	15-juin	<p>Le diplôme sera ouvert aux étudiants ayant validé un M1 dans le domaine Droit/Administration et aux personnes exerçant déjà une profession et qui souhaitent suivre la formation à condition de justifier de la possession d'un diplôme équivalent à la maîtrise ou une solide formation professionnelle en rapport avec le contenu des matières composant le diplôme (fonctionnaires, cadres diplômés du secteur privé, représentants du monde associatif, etc.).</p> <p>La formation proposée s'inscrit UNIQUEMENT dans un dispositif de formation continue et s'adresse au public suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux salariés (de façon plus particulière aux avocats, notaires, centres de gestion agricole...), - En contrat de professionnalisation pour les étudiants ayant validé la 1re année du Master 1 parcours droit notarial ou droit des affaires et à tout étudiant justifiant d'une 1re année dans un autre Master dans le domaine Droit-Administration après sélection sur dossier et entretien. - Aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et justifiant des prérequis. - De manière générale à toute personne ayant occupé ou occupant une fonction en relation avec le droit rural.
		107	Psychopathologie clinique, psychologie médicale et psychothérapies	19 FI et 6 FC	30-mai-18	16-juil-18	<p>Pré-requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir validé un master 1 parcours psychologie clinique et psychopathologie - avoir validé un mémoire de recherche en psychologie clinique et donc effectué un stage dans ce cadre de pratique (clinique et psychopathologie) <p>Critères de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résultats académiques Master 1 - Résultats académiques dans les UE disciplinaires de psychologie clinique et de psychopathologie - qualité du parcours et notamment du ou des stages effectués - qualité du projet professionnel (notamment exposé lors de l'entretien d'admission pour ceux convoqués)
			Psychologie sociale psychologie du travail et des organisations : management des relations humaines et des communications	20 FI et 5 FC	01-juin-18	18-sept-18	<p>Pré-requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un Master 1 ou d'un niveau équivalent obtenu par VA ou VAE. <p>Critères de sélection des candidatures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notes en Licence et en M1 en particulier notes dans la spécialité psychologie sociale, psychologie du travail et des organisations, - pertinence et cohérence du projet professionnel, - expérience professionnelle sous la forme de stage ou d'activité bénévole dans le secteur d'activité (attestations de stage ou d'activité à joindre au dossier). <p>Spécifiquement pour l'entretien de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du Master et du parcours ainsi que de ses débouchés, - Connaissance des missions du psychologue du travail, - Capacité à établir un lien entre la théorie et la pratique, - Mise en place d'une démarche de prospection de lieux de stage, - Présence d'une promesse de stage.
			Psychologie Clinique du Développement, des Apprentissages et du Vieillessement	14 FI et 6 FC	22-mai-18	18-juil-18	<p>pré-requis:</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir suivi une spécialisation en psychologie du développement ou neuropsychologie en M1, avec des enseignements en psychologie clinique et psychopathologie. - avoir réalisé un mémoire de recherche en psychologie du développement ou en neuropsychologie. <p>critères de sélection:</p> <ul style="list-style-type: none"> - résultats académiques dans les UE disciplinaires de psychologie du développement et psychologie clinique/psychopathologie. - stage(s) en M1 lien avec la formation et qualité de l'évaluation du stage. - qualité du mémoire de recherche M1 - qualité du projet professionnel, en lien avec la formation

UNIVERSITE DE BOURGOGNE
RENTREE 2018 - MASTER 2

UFR SC HUMAINES	Psychologie	Ingénierie de la Formation professionnelle et Psychologie Ergonomique	12 FI et 15 "autres" (FC et étudiants d'autres filières de psychologie, donc ne seront pas titrés)	18-juin-18	07-sept-18	<p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un Master 1 en psychologie cognitive - Le critère de la mention (au moins AB) au M1 est obligatoire. <p>Critères de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité des résultats pour les UE disciplinaires de psychologie cognitive - Qualité du projet professionnel d'insertion (professionnel avec le secteur d'insertion préféré ; ou recherche) - Qualité du dossier de relevé des notes de Licence (L1, L2 et L3) et M1. - Qualité de l'audition
		Psychologie de la Performance et du Sport	20 (FI et FC) et étudiants d'autres filières de psychologie (ex. STAPS) qui ne seront pas titrés	30-mai-18	17-sept-18	<p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un Master 1 ou d'un niveau équivalent obtenu par VA ou VAE, - avoir effectué un stage ou avoir acquis une expérience (professionnelle ou de bénévolat) dans le domaine de la performance ou de la pratique sportive. <p>Critères de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qualité du parcours académique, - qualité de l'expérience acquise dans le domaine soit au travers d'un stage ou d'une expérience professionnelle ou de bénévolat, - pertinence et cohérence du pré-projet professionnel avec la formation envisagée.
		<p align="center">Précisions pour le recrutement dans les différents parcours :</p>				

Composante	Nom de la mention Master 2	Capacité d'accueil mention M2	Nom du parcours M2	Capacité d'accueil parcours M2 (si définie)	Date de campagne		Critères d'examen des candidatures (dont pré-requis)
					ouverture	fermeture	
			IPS: Intervention en Promotion de la santé	50		31 mai 2018	<p>Pré-requis : Sélectifs à l'entrée en M1 (être titulaire d'une L3 ou équivalent dans le domaine des Sciences de la Santé ou du vivant, étudiant en cursus Santé) - Orientation à l'entrée en M2 : être titulaire d'un M1 dans le parcours choisi</p> <p>Critères d'examen : mise en place d'un dispositif de sélection incluant a minima : un dossier de candidature et un concours écrit anonyme.</p>

UNIVERSITE DE BOURGOGNE
RENTREE 2018 - MASTER 2

UFR Sciences de Santé	Santé Publique	120	ERCE: Epidémiologie, recherche clinique, évaluation	20	15-mars-18	31 mai 2018	Pré-requis : Sélectifs à l'entrée en M1 (être titulaire d'une L3 ou équivalent dans le domaine des Sciences de la Santé ou du vivant, étudiant en cursus Santé) - Orientation à l'entrée en M2 : être titulaire d'un M1 dans le parcours choisi Critères d'examen : mise en place d'un dispositif de sélection incluant a minima : un dossier de candidature et un concours écrit anonyme.
			PMP: Pédagogie, management, périnatalité	30		31 mai 2018	Pré-requis : Sélectifs à l'entrée en M1 (être titulaire d'une L3 en Santé périnatalité et être un professionnel de Santé en périnatalité, sage-femme, médecin, pédiatre, obstétricien, infirmière, infirmière puéricultrice) - Orientation à l'entrée en M2 : Etre titulaire d'un M1 dans le parcours PMP , étudiant en cursus santé (DFGSM3 ou sage femme 3ème année) Critères d'examen : Mise en place d'un dispositif de sélection incluant a minima : un dossier de candidature et un concours écrit anonyme.
			Ethique des soins, de la santé publique et des nouvelles technologies	20			Pré-requis : Sélectifs à l'entrée en M1 (être titulaire d'une L3 ou équivalent dans le domaine des Sciences de la Santé ou du vivant) - Orientation à l'entrée en M2, être titulaire d'un M1 en Droit, en Sciences économiques, ou interne à la filière santé, cadre de santé ou professionnels de santé Critères d'examen : Mise en place d'un dispositif de sélection incluant a minima : un dossier de candidature et un concours écrit anonyme.